

Appel à la vigilance

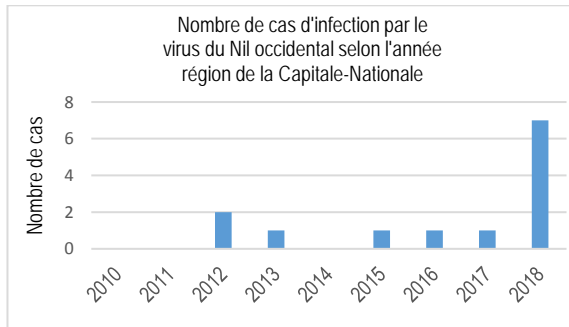
Excès de cas d'infection par le virus du Nil occidental (VNO)

5 octobre 2018

Info-MADO

Contexte

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale (DSPu) constate une augmentation de cas d'infection par le virus du Nil occidental. En date du 1^{er} octobre, sept cas ont été déclarés en 2018, comparativement à une moyenne de 1 cas par an au cours des 7 dernières années.



Parmi les 7 cas déclarés, 85 % sont âgés de 50 ans et plus. La plupart (5) ont une atteinte neurologique (méningite virale, méningo-encéphalite, encéphalite ou autre). Deux de ces cas sont décédés. La majorité des cas ont débuté leurs symptômes entre la mi-août et la mi-septembre.

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL (VNO)

Transmission :

Le VNO se transmet par des piqûres de moustiques. Des cas de transmission par dons de sang et d'organes ont été rapportés.

Incubation :

La période d'incubation varie de 2 à 15 jours.

Symptômes :

Asymptomatique dans la majorité des cas (80 %).

Syndrome d'allure grippale: céphalées, fatigue importante, myalgies, arthralgies, adénopathies, éruption maculopapulaire.

Syndrome neurologique (moins de 1 % des cas):

Encéphalite, méningite, méningoencéphalite, paralysie flasque aiguë, mouvements anormaux, parkinsonisme, autres syndromes neurologiques. Des décès peuvent survenir.

Les personnes de 50 ans et plus, ainsi que celles présentant des maladies chroniques (cancer, diabète, etc.) sont les personnes les plus vulnérables à l'infection grave.

Diagnostic :

Le diagnostic repose sur les sérologies IgM et IgG. Une sérologie en phase précoce et une deuxième en phase de convalescence est recommandée. Un test d'amplification des acides nucléiques (TAAN) sur le liquide céphalorachidien est aussi disponible.

Prévention :

La meilleure stratégie pour prévenir la maladie est d'utiliser des mesures de prévention personnelles contre les piqûres de moustiques. Il est aussi important de réduire les gîtes larvaires (plans d'eau stagnante) où les moustiques ont tendance à se reproduire.

Surveillance entomologique (moustiques)

Depuis plusieurs années, une surveillance des vecteurs du VNO est effectuée dans la région de la Capitale-Nationale. Lors des saisons 2017 et 2018, des *pools* de moustiques ont été testés positifs pour le VNO.

MADO :

Le VNO est une maladie à déclaration obligatoire depuis 2002. Il est à noter que tous les cas de VNO sont à **déclaration obligatoire** (peu importe la présentation clinique).

INTERVENTIONS ATTENDUES DES CLINICIENS

- **Rechercher le VNO** chez les patients avec manifestations cliniques compatibles.
- **Obtenir 2 sérums** (phase aiguë et phase de convalescence) pour analyse (IgG et IgM). Un intervalle de 2 à 3 semaines entre les 2 sérologies est suggéré.
- **Déclarer rapidement tout cas de VNO** à la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale.

Par Marie-France Beudet, M.D.

Équipe Prévention et protection des maladies infectieuses

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale :

- ▶ Jour : 418 666-7000, poste 250
- ▶ Soir, fin de semaine, congé férié : 418 648-2176

Les Info-MADO sont accessibles en ligne :

<https://www.ciuss-s-capitalemationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/sante-publique/maladies-infectieuses/maladies>

Site Web du MSSS pour les professionnels (données provinciales)

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zooses/virus-du-nil-occidental-vno/description/>

Portail santé mieux-

être : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/virus-du-nil-occidental-vno/>

INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/zooses/vno>

Guide de service du LSPQ :

<https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/virus-du-nil-occidental-serodiagnostic>